Procédure de réclamations et de recours

Référence : IPMF-P0-03 · Version : 1.0 · Date : 13 octobre 2026

Siège : 1er étage, Immeuble Lycée VITALE, Ankadindramamy, Antananarivo 5 · Contact : contact@ipmf.academy · www.ipmf.academy

IPMF reçoit et traite les réclamations et les recours de manière traçable, confidentielle et impartiale.

Réclamation

Concerne un défaut de certificat, une erreur d’identité ou de donnée, une prestation, un problème administratif, d’accessibilité ou de sécurité.

Recours

Concerne la contestation d’une décision d’évaluation ou de certification. La personne ayant pris la décision initiale ne statue pas seule sur son propre recours.

Dossier à transmettre

Nom et prénom, e-mail, téléphone, référence du certificat ou de l’examen, description précise, date et pièces justificatives utiles.

Canaux

contact@ipmf.academy · WhatsApp +261 38 70 555 20. Une référence de suivi est attribuée et la réponse indique les suites données.

Élément	Déclaration IPMF
Enregistrement	Référence de suivi et conservation proportionnée
Amélioration	Les causes récurrentes alimentent le système de management

Document public IPMF. Il complète les pages et certificats publiés ; il ne remplace pas une décision, un certificat ou une procédure interne signée.

RAMAROLAHY Safidy, PhD
Président du Groupe éducatif IPMF